

Huttes en danger à Condé sur Escaut Etang de Chabaud-Latour

Lettre de Raoult Bary

**Président du Groupement Départemental des Chasseurs de Gibier
d'eau du Nord**

**Président de l'Association des Chasseurs de Gibier d'eau des
étangs de Condé sur Escaut**

Je souhaite attirer votre attention sur un problème qui prend des proportions inquiétantes depuis ces derniers jours.

En effet, il existe à Condé sur Escaut l'étang de Chabaud-Latour qui est situé à 12 km au Nord-est de Valenciennes, 51 km de Lille et 90 km de Bruxelles. Sa surface totale est de 342 ha et la zone qui fait l'objet de nos inquiétudes est de 64 ha.

Ce site résulte des affaissements miniers liés à l'exploitation du charbon depuis 1905.

La chasse à la hutte, qui se déroule essentiellement de nuit sur cette zone depuis plus de 70 ans, dans le respect de la réglementation, fait partie intégrante du patrimoine culturel et de l'identité des Condéens mais aussi de tous les chasseurs du Nord.

Ce sont donc au moins quatre générations qui se sont succédées dans ces modestes installations qui accueillent en règle général des personnes, populaires au sens noble du terme afin de perpétuer des traditions et un art de vivre autour de la nature.

Cet espace a été partagé harmonieusement et des règles de bonne entente établies afin que les différentes activités se déroulent harmonieusement : randonnée pédestre, VTT, observation faune/flore, canoë, voile, ski nautique, pêche ... tous des pratiquants de sports nature, parfois rassemblés en clubs ou associations, chacun s'accepte et s'entraide.

De nombreuses conventions sont donc ainsi déjà passées avec nombre de ces acteurs afin de partager le temps et l'espace.

Mais ... aujourd'hui, l'Etablissement Public Foncier (EPF) qui gère le site, met en vente 5 parcelles sur lesquelles se trouvent six installations de chasse de nuit. Le

Conseil Général dans le cadre de son projet "Espaces Naturels Sensibles", qui compte à ce jour 3000 ha sur les 10 000 prévus, et qui vise à la préservation de l'environnement et de la biodiversité, exerce son droit de préemption et ne veut acquérir ces parcelles que libres de toutes occupations alors qu'une convention a été passée entre l'EPF et l'association de chasse sur site.

Le coût de l'opération est de 264000 € pour cette seule zone et fait parti d'un projet pharaonique de près de 4 000 000 €.

Il nous est donc demandé de vider les lieux sans autre forme de procès !

En tant que chasseur et acteur dans la Nature, nous sommes bien sûrs sensibilisés à la préservation de ces espaces. Les chasseurs, par leur investissement en temps, en main d'œuvre bénévole et par leurs deniers personnels participent d'ailleurs activement à la gestion de ces milieux.

D'ailleurs, le système ENS n'empêche pas l'exercice de la chasse a l'exemple des nombreuses autres conventions passées par le conseil général lui-même. Les exemples ne manquent pas de cohabitation entre chasse et loisirs sur le domaine public.

C'est donc bien un problème "idéologique" vis à vis de la chasse sur fond de délires financiers avec l'argent public.

Il y a quelques années la création d'un hôtel aux abords de cet étang avait coûté 500 000 € au contribuable Condéen pour finir en maison de retraite. Il y a eu également un camping qui après avoir été vandalisé, car personne ne venait, est désormais envahi par la végétation.

Le projet actuel d'écotourisme doit regrouper hôtel, camping, zone de bungalows résidentiels et maintient toutes les autres activités actuelles ... sauf la chasse !

Comment ces nouvelles activités peuvent-elles créer ou maintenir de la biodiversité ?

Comment une opération basée sur l'environnement peut elle sous-tendre une opération financière touristique, avec l'argent du contribuable, dont la teneur est à l'opposé même de l'ENS et alors même qu'il y a eu sur place un précédent qui a échoué en se révélant un gouffre financier ?

D'autant que les exemples de non gestion de milieux naturels par le CG, laissés à l'abandon et ainsi transformés en friche sont nombreux dans le département.

Le CG possède déjà des terrains autour de ce site, laissés à l'abandon, en friches.

Leur dernière acquisition, un étang avec une hutte de chasse, un endroit magnifique. Cet achat a été motivé pour faire (dixit le CG) des frayères à carpe et un espace de reproduction pour le butor, le blongio nain et le héron cendré.

La hutte a été détruite bien évidemment et maintenant il y a une forêt de saules, d'aulnes, l'eau a disparu et c'est le règne des orties et des ronces.

Les exemples foisonnent, mares à crapauds ... sans eau ... roselières envahies par des saules têtards (avec une forte imagination), étangs où ne reste pour le moment qu'une dizaine de centimètres d'eau et j'en passe. Il est vrai que l'on peut en acheter des terrains avec l'argent des autres.

Nous avons proposé, par le biais de la fondation pour la protection de la faune et des habitats, financée entièrement par les chasseurs, le rachat des terrains incriminés, faisant ainsi économiser au contribuable nordiste, déjà bien saigné, 264000 euros, le tout en garantissant la biodiversité.

Rien n'y fait. Une pétition réunissant près de 10 000 signatures a été réalisée avec 15% de signatures d'habitants de Condé, aucune valeur pour le CG !!!

Nous sommes pourtant un des rares endroits où il existe une véritable cohabitation entre TOUS les usagers des étangs, chasseurs et amateurs de nature, pêcheurs, voile et ski nautique, des courriers en font foi.

Nous participons activement à toutes les manifestations ludiques et scientifiques sur le site ,nous sommes les seuls avec les pêcheurs à nettoyer les abords de l'étang tous les ans.

Nous estimons être les victimes d'un acharnement anti chasse primaire du CG et de ses services.

La révolte gronde car les arguments avancés ne tiennent pas, la rage s'est emparée de beaucoup après les premiers moments d'abattement.

On entend de plus en plus des propos extrémistes, aussi extrémistes que les antis chasse du CG et beaucoup ne comprendraient et n'admettraient pas que l'on supprime leur passion pour d'autres activités.

Combien de fois j'entends, « s'il n'y a plus de chasse, il n'y aura rien d'autre », « on tient ces huttes de nos parents et grands parents, on ne les laissera pas partir pour faire plaisir aux écolos lillois » « je préfèrerais la faire exploser, ou la brûler quitte à polluer l'étang »

C'est dans ce climat voulu par le CG que nous devons nous débattre, en effet, comment voulez vous expliquer à des gens modestes pour la plupart, qu'ils perdent tout ? Comment voulez vous expliquer que ce sont des technocrates étrangers à la région qui les mettent dehors ? Comment expliquer que leur présence chez eux n'est plus souhaitable ni souhaitée ? Comment leur expliquer qu'ils sont les seuls à partir ?

Aujourd'hui 6 huttes sont concernées et demain la totalité d'entre elles ? Soit 23 installations et avec elles 350 chasseurs qui œuvrent au quotidien à la préservation de ce site ...

Personnellement je n'ai pas de solution et nous nous tournons vers les médias qui revendiquent la liberté d'expression pour faire connaître notre situation et dénoncer le dictat du CG qui se cache derrière le soi disant bien être de la collectivité, ce qui n'est pas le cas présentement, pour formater la nature à la sauce écolo bobo.

Raoult Bary

Président du Groupement Départemental des Chasseurs de Gibier d'eau du Nord
Président de l'Association des Chasseurs de Gibier d'eau des étangs de Condé
sur Escaut